

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 18 mai 2023

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.047

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 2 mai dernier, visant à obtenir :

« [...] Pour l'année 2022-2023 (1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023) :

- 1- Le nombre de détaillants qui vendent des produits reliés au tabagisme (cigarettes, vapoteuses, etc.).
- 2- Le nombre d'inspections réalisées par les inspecteurs au cours de l'année 2022-2023. Si les données ne sont pas disponibles, l'année précédente.
- 3- Le taux de conformité des détaillants lors des inspections.
- 4- Le nombre de constats d'infraction émis par les inspecteurs du ministère. »(sic).

À cet égard, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements demandés et détenus par le ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS).

... 2

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

<https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/>

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

Original signé par

Caroline Dumont

p. j. 1